

thiens, quand il montre que c'est de vraie repentance, amène cette tristesse que nous concevons après avoir connu nos péchés, disant que cette tristesse emporte une sollicitude qui ne nous laisse point en paix ni en repos, mais que nous sommes là à nous despiter contre nous-mêmes, sachant combien l'ire de Dieu que nous avons provoquée est terrible. Et cependant que nous ne laissons pas toutefois de concevoir toujours bonne espérance pour nous reposer sur la bonté et miséricorde de Dieu. Quand donc les hommes en viennent jusques là, c'est qu'ils se vengent d'eux-mêmes quand ils connaissent leurs péchés et qu'ils ne se vengent point de leurs ennemis: mais plutôt qu'ils sont prêts à s'employer pour leur service, et qu'ils prient pour eux, voilà un bon exercice, et chacun se doit employer à ce combat: car voilà de bonnes passions et saintes, quand une colère procède d'un zèle de Dieu et de l'amour qu'on lui porte. Et quand nous en ferons ainsi, c'est à savoir qu'un chacun de nous sera fâché contre ses vices, il est certain que nous ne prendrons point loisir de guerroyer et de nous chagriner contre nos prochains: que quand nous serons vrais zélés de l'honneur de Dieu, il est certain que nous oublierons les offenses qu'on a commises contre nous, nous ne serons point tant enflammés pour

dire, Je veux maintenir mon honneur. Car nous aurons un autre empêchement plus grand et digne de nous retenir, c'est à savoir, de venger la faute qui a été commise contre Dieu, et par laquelle il a été deshonoré, autant qu'en nous étoit: et d'oublier celle qui s'est adressée à nos personnes.

Voilà donc en somme ce que nous avons à retenir, quand S. Paul montre que les hommes se doivent détourner des objets qu'ils peuvent concevoir pour se venger. Car il ne faut qu'une mouche nous voler à travers des yeux, et nous voilà incontinent envenimés en colère, voire d'autant qu'il ne faut rien pour nous chagriner contre ceux qui feront quelque chose qui ne nous viendra point à gré. Ainsi donc, apprenons de renoncer à nous-mêmes, et qu'un chacun pense à ses fautes pour s'y déplaire, en telle sorte que nous soyons dépouillés de nos colères, par lesquelles nous venons à guerroyer à l'encontre de Dieu: mais que nous pensions à nous courroucer contre tant de vices auxquels nous sommes par trop adonnés, voilà ce que nous avons à retenir en premier lieu. Or du second point, nous le réserverons à Dimanche prochain, où il sera déduit au long, au plaisir de Dieu.

Or nous-nous prosternerons devant la majesté de notre bon Dieu etc.

TRENTEUNIÈME SERMON.

Chap. IV, v. 26—28.

Nous vîmes Dimanche passé, que si chacun de nous regardoit bien à soy et à ses vices propres, nous serions assez empêchés pour nous fâcher et colérer, et ne point adresser notre courroux contre ceux qui nous auroient offensés. Car il nous faut peu de chose pour nous mettre en dedain: nous sommes desia de nous-mêmes par trop chagrins. Et ainsi la faute qu'on nous fera, quelque petite qu'elle soit, toujours nous enflammara en colère. Et pourquoi? D'autant que nous prenons trop de loisir de regarder les fautes d'autrui, et cependant chacun s'oublie. Voici donc le remède qui nous est ici proposé pour n'être point fâchés si tost et si légèrement des offenses qui nous seront faites: c'est que chacun entre en soy, et que là il se despise et se fâche, se voyant si misérable comme nous sommes tous.

Cependant, après que S. Paul a montré qu'il seroit beaucoup meilleur et plus utile de nous

fâcher contre nos vices, qu'à si petite occasion quand quelqu'un ne s'est point porté comme nous voudrions bien, il adjoûte, *Que le soleil ne se couche point sur votre courroux.* Or ici n'entendons pas que S. Paul ait voulu absoudre du tout ceux qui se courroucent soudain et sont tantost apaisés: car ce vice-là est à condamner, combien qu'il soit plus excusable que de nourrir une fâcherie qui tourne à rancune: tant y a neantmoins que nous ne saurions estre si tost apaisés, que desia Dieu ne soit offensé par nostre colère. Car nous oyons ce qui est prononcé de la bouche même de nostre Seigneur Iesus Christ, c'est à savoir que si nous montrons quelque signe de fâcherie comme en grondant seulement entre les dents, desia nous sommes coupables devant Dieu de la gehenne du feu. Nous n'aurons point frappé ni batu, nous n'aurons fait iniure expresse dont on nous puisse tirer en justice: seulement qu'il y ait ce mal-là, d'avoir conçu quelque fâcherie, il n'y a point d'excuse. Et ainsi, quand S. Paul nous exhorte à

40*

ne point nourrir nostre courroux, ce n'est pas qu'il iustifie du tout ceux qui sont humains, et qui se reconcilient aisément et sont faciles à pardonner, car desia les voilà coupables, comme nous avons dit: mais il procede ici par degrez, comme s'il disoit, Mes amis, si chacun de nous pensoit à ses pechez, il est certain que nous serions esmeus à nous despiter, d'autant que nous provoquons l'ire de Dieu contre nous: et celuy qui a une apprehension vive de ses fautes, il sera là armé à l'encontre de soy-mesme. Car nous devons avoir un zeile de Dieu qui nous sollicite comme si nous estions ses procureurs pour condamner le mal quelque part que nous le trouvions. Or est-il ainsi qu'il est bien prochain de nous, et mesmes il y habite, en sorte qu'il n'y aura iamais telle perfection en nous comme il seroit à desirer, cependant que nous sommes en ce monde. Quoy qu'il en soit, gardons de nous laisser posséder par nos passions exorbitantes. Car si nous concevons quelque dedain, et que nous allions dormir là dessus, il est certain que nous serons tantost empoisonnez, et que le mal ne se pourra pas si aisément appercevoir. Et c'est comme si un homme croupissoit en sa povreté, et que sentant desia qu'il a quelque corruption de maladie, qu'il fuye, quoy qu'il en soit, le medecin, et s'il en veut approcher, que le malade recule tant qu'il luy sera possible: s'il veut estre secouru puis apres, c'est trop tard, d'autant que le mal s'est endurci et a tellement gagné que les remedes n'y servent plus rien. Ainsi en est-il quand un homme estant despité demeure là, et qu'il ne purge point son estomach de sa malice: il est certain que c'est comme s'il y avoit un mal interieur et caché, qui s'endurcit là en sorte que la maladie puis apres est incurable. Voilà donc le second degré que S. Paul a mis ici. En premier lieu, il nous montre comme nous pourrions estre sans aucun crime devant Dieu, touchant l'ire et la colere: c'est si chacun de nous pense à ses fautes, pour s'y condamner, pour en estre contristé, et pour sentir une telle angoisse qu'il soit là comme à demi transi. Voilà donc une colere qui est sainte et que Dieu approuve. Or cependant pource que nous sommes si fragiles, si nous faisons une faute, pour le moins ne la redoublons point: et si nous avons offensé Dieu, que ce ne soit pas pour nous despiter contre luy, tellement que le diable nous possede et que nous ne puissions point souffrir puis apres d'estre ramenez au bon chemin, mais que nos passions dominant tellement dessus nous, que ce soit pour nous faire poursuyvre sans fin et sans mesure: gardons-nous sur tout de cela.

Et voilà pourquoy aussi il dit, *que nous donnons lieu au diable, quand le soleil se couche sur nostre ire.* Vray est que desia quand nous avons choppé,

le diable auroit domination sur nous: mais il est bridé en telle sorte, que si nous pensons à nos fautes pour les corriger, Dieu ne permet pas qu'il nous retienne comme si nous estions captifs et prisonniers. Mais quand nous sommes si mal advisez de nous fascher et de nous plaire mesmes en nostre chagrin et concevoir beaucoup de fantasies là dedans pour tousiours nous envenimer d'avantage: quand cela y est, nous avons donné entree à Satan, il prend possession en nous: et puis apres il n'est pas temps de nous vouloir reduire, car le mal est enraciné si profond et endurci que les remedes n'y valent plus rien, comme desia nous avons monstré. Maintenant nous voyons l'intention de S. Paul. Et ainsi pratiquons ceste doctrine: en premier lieu, c'est de bien examiner le mal qui est en nous, à fin de nous fascher contre nous-mesmes, et que chacun soit comme son ennemi, d'autant que le zeile de Dieu nous poussera de hayr nos vices et les avoir en detestation. Voilà à quoy il nous faut employer nostre estude en premier lieu et alors nous aurons de quoy estre eschauffez en colere et ne serons plus si aisez de nous fascher contre ceux qui nous auront fait quelque tort: plustost nous supporterons ceux qui auront failli lourdement contre nous, d'autant que nous serons assez empeschez apres nos imperfections pour les esplucher. Et (comme i'ay dit) nous serons aussi plus faciles à supporter le mal d'autrui, quand nous sentirons que nous serons coupables en tant de sortes, non point seulement contre les creatures mortelles, mais envers le Dieu vivant. Car qui sommes nous qu'il nous falle tant escarmoucher si on nous a fait quelque iniure, veu que nous demandons tous les iours pardon à Dieu (comme aussi nous y sommes contraints) des offenses que nous avons commises contre sa maiesté, et par lesquelles nous avons violé sa iustice? Voilà donc le vray moyen d'appaiser toutes mauvaises coleres et excessives, c'est à sçavoir, que chacun se courrouce et se fasche contre soy-mesme, se voyant subiet à tant d'infirmité, voire mesmes à tant de pechez et de vices. Or pour le second, s'il nous advient par fragilité de tumber et de chopper, que nous ne soyons pas tellement retenus de la crainte de Dieu que nous ne soyons coupables devant luy, toutesfois gardons-nous de nous endurcir au mal et de le nourrir: mais si tost que nous sentirons quelque mouvement en nous qui passe mesure, que nous allions au devant et que nous mettions peine à le reprimer, que nous usions ici de violence pour donter nos passions qui nous transportent ainsi et nous font escarmoucher à l'encontre de Dieu et de nous prochains. Voilà donc comme il nous faut vaillamment combatre pour brider toutes nos coleres. Ou bien s'il nous est eschappé quelque exces, que

nous revenions à penser à nous et que cela soit hastivement purgé, sachant que c'est comme une maladie qui demande qu'on y pourvoye bien tost, ou autrement qu'elle aura gagné en sorte, que le secours ne sera plus opportun. Que nous pensions à cela.

Or si S. Paul eust seulement dit, Mes amis, que le soleil ne se couche point sur vostre courroux (d'autant qu'une rancune quand elle croupit ne peut pas estre purgée facilement), c'estoit beaucoup et ceste admonition-là nous devoit bien suffire: mais la menace qui est ici mise nous doit faire dresser les cheveux en la teste, quand il dit, *Ne donnez point lieu au diable*. Vray est qu'aucuns ont voulu exposer qu'il parloit des ennemis de la foy, qui cherchent occasion de calomnies: mais on voit facilement par ces mots, qu'il nous a voulu advertir d'une chose que nous devons plus craindre et qui nous doit plus effrayer, c'est à sçavoir, que le diable a comme maistrise et empire par dessus nous, quand nous avons nourri quelque fascherie et dedain contre nos freres. Or maintenant, qui sera celuy de nous quand il orra parler de s'assubietir à Satan, comme s'il estoit captif en ses liens, qui n'en ait horreur? Et cependant nous ne pensons pas à ce qui nous est ici remonstré. Car S. Paul a ici prononcé la sentence de Dieu, c'est à sçavoir, que si nous poursuivons nos coleres et nos dedains à l'encontre de ceux qui nous ont offensez, que c'est autant comme si à nostre escient nous passions obligation à Satan, pour estre detenus captifs sous sa tyrannie. D'autant plus donc nous faut-il diligemment penser à nous, et quand ce vice ne se pourra du tout corriger du premier coup, que pour le moins nous gardions bien d'en estre tellement saisis, que nous ne puissions nous reconcilier, ou bien que nous poursuivions nos querelles, ou que iusques à ce que nous ayons obtenu quelque vengeance, on ne puisse nous moderer: gardons-nous (di-je) d'entrer en ceste servitude de Satan. Et voilà pourquoy mesmes en proverbe on a dit, qu'on fait d'un diable deux, quand on se chagrine et qu'on se despote en telle sorte. Et pourquoy? Dieu est desia offensé du costé de mon prochain quand il m'aura fait quelque tort, et le diable aura tout gagné si ie viens à me colerer aussi de ma part, et luy vouloir rendre la pareille. Ie devroye avoir pitié d'une ame qui est desia comme esgaree et qui s'en va en perdition, ie devroye me reconcilier et chercher, tant qu'il me seroit possible, que le mal fust appaisé, et ie me lasche aussi bien la bride et par ceste maudite liberté que ie pren, ie me mets en la servitude de Satan: et voilà comme il obtient la victoire des deux parties. Ainsi donc retenons bien ceste menace par laquelle le S. Esprit nous a voulu bien

esveiller, à ce que chacun soit sur ses gardes, pour ne se point fascher et despiter: et puis pour ne point concevoir un dedain qui nous endurecisse tellement qu'il n'y ait plus de moyen de nous appaiser.

Or là dessus saint Paul adiouste une autre admonition (comme desia nous avons déclaré) qu'ici il reprend les vices communs, et qui sont contraires à la reigle que nostre Seigneur nous a donnée, à fin que nous cheminions comme enfans de Dieu, sachans à quoy nous sommes appelez. Or maintenant il parle des fraudes, des rapines, des extorsions qui se commettent quand chacun est par trop adonné à son profit, et qu'il ne luy chaut du dommage d'autrui. *Celuy donc qui desroboit, qu'il ne desrobe plus* (dit-il), *mais plustost qu'il travaille de ses mains à faire ce qui est bon et utile et pour subvenir à ceux qui en ont faite*. Or quand S. Paul parle ici des larcins, il n'entend pas ceux qu'on punira par le fouet, ou par la hard: mais il entend toutes les finesses et astuces qui se commettent pour attirer le bien d'autrui par meschantes pratiques, comme toutes les rapines et violences, et choses semblables. Combien donc que cela se colore, ou bien que ceux qui sont les plus coupables ne soyent point accusez devant les hommes, comme ils desguisent leurs forfaits: tant y a que saint Paul les nomme larcins. Et pourquoy? Les Prophetes et Apostres n'ont point parlé de ce langage qui est commun devant la iustice terrienne: mais ils ont regardé au siege iudicial de Dieu. Car ce qu'on pourra excuser devant les hommes, et mesmes qui sera du tout iustificié, ne laissera pas d'estre là condamné. Car Dieu voit beaucoup plus clair que ne font pas les creatures mortelles. Et puis les faveurs domineront souvent en iustice: qu'on cale, on dissimule, on couvre, et les Iuges seront bien aises qu'on leur mette quelque bandeau devant les yeux, et qu'on puisse avoir quelque subterfuge pour eschapper: ils seront bien aises souvent de cela: mais de Dieu il n'en est pas ainsi. Notons bien donc quand nous sommes exhortez à ne point desrober, que ce n'est pas comme si on publicoit quelque loy civile qui appartenst à la police temporelle: mais nous sommes appelez devant le Iuge celeste, qui descouvre ce qui est bien caché devant les hommes, et qui condamne tous larcins, toutes les convoitises meschantes par lesquelles nous sommes sollicité à faire nostre profit par trop au dommage de nostre voisin. En somme, saint Paul sous ce mot de larcin a comprins toutes meschantes pratiques qui se menent pour circonvenir autrui: et aussi toutes rapines pour voler et usurper le bien et la substance d'autrui. Or maintenant nous voyons qu'il se trouvera des larrons de tous estats: car il n'y a celuy qui ne tasche de gripper à soy,

ie di de ceux qui ne sont point reformez par l'Esprit de Dieu. Quand un marchand sera estimé bien habile, tant y a qu'il ne laissera pas d'avoir des fineses et astuces beaucoup, qui seront comme des filez tendus, desquels les simples, et ceux qui ne sont point experimentez, ne s'appercevront point. Autant en est-il des gens mechaniques: car ils sçauront contrefaire leurs ouvrages en telle sorte qu'on y sera trompé. Apres, quant au prix, il n'y aura nulle loyauté, et tant qu'ils pourront vendre, ce leur est tout un, il leur semble que tout leur est licite. Des laboureurs aussi bien. Bref, il n'y a estat là où on ne voye des fautes infinies, et là où on ne voye des extorsions, que chacun voudra gagner et estre le plus fort. Si on regarde aux riches, et à ceux qui vivent de leurs rentes, encores pis: car ils escorcheront le menu peuple et ceux qui ne peuvent pas leur resister. Et devant les hommes (comme j'ay dit) neantmoins tous se iustifient: mais c'est d'autant qu'ils ne cognoissent pas que Dieu a sonné ici la trompette pour les adiourner devant luy, et qu'ils ne regardent pas aussi quelle perfection et pureté il faut apporter devant luy. D'autant plus nous faut-il bien esplucher non seulement tous nos actes exterieurs, mais aussi toutes nos meschantes affections par lesquelles nous sommes tentez de nous enrichir outre raison et equité. Or notamment saint Paul dit que celuy qui desroboit, ne desrobe plus, pour monstrier qu'on doit appercevoir un tel changement en nostre vie, quand Dieu nous a reduits à soy par l'Evangile, que nous ne ressemblions plus à ces povres incredules qui cheminent en tenebres: et mesmes que nous sçachions que nostre Seigneur nous a illuminez à ceste condition, que nous soyons nouvelles creatures. Or cependant nous voyons ce que j'ay desia touché, que saint Paul ne parle pas des larcins communs et qui sont condamnez et punis devant les hommes: car autrement il s'ensuivroit qu'il n'y eust eu que les larrons qui eussent esté convertis à la Chrestienté. Mais notamment (comme j'ay dit) il use de ce mot de larcin, pour nous rendre toutes fraudes et malices et fineses, et aussi usurpation du bien d'autruy, plus detestables. Car s'il eust dit, Que vous n'usiez plus de fineses pour tromper, que vous ne preniez point licence d'arracher à autruy ce qui luy appartient: il n'eust pas touché tant au vif ceux qui se flattent et demandent d'avoir quelque couverture pour farder leurs vices: mais quand il dit, Ne soyez plus larrons: c'est à fin que nous cognoissions, Helas! combien que ie me soye voulu excuser, et qu'il me semblast aussi que ie ne fisse point mal, et que les hommes ayent eu les yeux esblouis, si ne faut-il pas que là dessus ie me repose: car cependant mes pechez ne laisseront pas d'estre enregistrez devant Dieu, et faudra que ie rende conte

de tout ce qui n'aura pas esté conforme à une pure equité et droiture, et que ie soye tenu devant Dieu comme larron, combien que tout le monde m'ait iustificié.

Or maintenant voyons comme ceste doctrine est pratiqué. On trouvera que ceux qui sont convertis à l'Evangile, plustost se donnent plus de licence à mal: il semble que beaucoup n'ayent profité autre chose en l'Evangile, sinon de s'employer à des petites subtilitez pour attraper le bien d'autruy. Car on en verra qui ont usé de plus grande simplicité du temps qu'ils estoient povres aveugles, ne cognoissans rien de Dieu et de la pure doctrine de salut: ils avoyent au moins quelque droiture et rondreur devant les hommes. Or ils ont tellement profité au rebours en l'escole de Dieu, que les voilà plus subtils qu'ils n'estoyent au paravant pour faire leur profit et avantage, et pour se donner plus de licence, et se faire à croire que tout leur est licite: et cependant sont si effrontez à maintenir tout ce qu'ils ont fait, qu'ils ne font que torcher leur bouche, et semble qu'on leur fait grand tort quand on les accuse de tout ce qui est tout notoire devant les hommes, et dont les petis enfans mesmes pourroyent estre iuges. D'autant plus donc sommes-nous à condamner quand S. Paul nous propose ici, si devant qu'avoir esté bien enseignez, nous nous sommes enrichis par fraudes et par rapines, et que nous n'ayons point fait scrupule d'attirer à nous le bien d'autruy, que pour le moins quand nous sommes esclairez par sa Parole, nous advisions bien de cheminer plus rondement avec nos prochains. Voilà donc ce que nous avons à retenir sur ce passage, c'est que la doctrine de nostre Seigneur Iesus nous doit reigler en telle simplicité, que chacun se deportte de ses fineses et astuces.

Au reste, pource que beaucoup s'excusent. Et comment feray-ie donc? Car ie n'ay pas moyen de vivre sinon que ie suive tousiours mes façons de faire. *Qu'on travaille*, dit S. Paul: que celuy qui veut prendre excuse qu'il n'a de quoy se nourrir sinon qu'il trompe et qu'il fraude, qu'il s'adonne au labour de ses mains. Comme s'il disoit que tout cela est frivole devant Dieu, quand les hommes se voudront dispenser sous ombre qu'il faudra donc qu'ils ieussent, et qu'ils endurent beaucoup de miseres et de disettes: tout cela (dit saint Paul) n'est de mise ni de recete devant Dieu: car ceux qui craignent d'avoir faite, qu'ils ne s'espargnent point à travailler. Voilà pour un item. Or ici apprenons de ne point user de ces flatteries desquelles beaucoup de gens s'endorment quand ils auront dit, Et que feray-ie? Il leur semble que Dieu a la bouche close, et qu'il n'oserait plus approcher d'eux, et veulent estre tellement privilegiez, que les voilà bien absous, comme ils cuident, quand ils auront

allegué, Et comment donc? Et de quoy vivray-ie? Et que pourray-ie faire si ie n'ensuis mon train accoustumé? Il nous semble que la porte est fermée à Dieu, et qu'il n'a plus d'autorité de nous condamner, quand nous aurons mis toutes ces choses-là en avant. Or c'est folie, dit saint Paul: car plustost il nous faudroit grater la terre, que d'offenser Dieu en faisant tort et iniure à nos prochains. Voilà donc à quoy il nous renvoye, c'est quand un homme aura esté enrichi, et qu'il aura vescu pour un temps à son aise par fraudes et par larcins, c'est à dire, par des petites finesses et pratiques qui seront contre l'équité et droiture, que celui-là n'ait point honte d'abaisser son estat et de travailler pour gagner sa vie: combien qu'auparavant il ne fist que se reposer, et en pensant à ses malices qu'il gagnast sa journée, que toutesfois il n'ait point honte de travailler et prendre peine pour sa nourriture. Or en somme saint Paul monstre ici que tous les gains illicites doivent estre laissez par ceux qui s'appellent et veulent estre reputez Chrestiens.

Et aujourdhuy ceste admonition nous est autant necessaire qu'elle fust iamais. Car outre ce qu'il nous faut quitter toutes finesses et tromperies quand Dieu nous appelle pour estre ses enfans et pour avoir fraternité les uns avec les autres, il y a aussi qu'il faut que beaucoup de gens se deportent de leurs façons de vivre. Car en la Papauté combien y a-il de moyens de s'entretenir? Mais quand nous venons devant Dieu, que nous retenions tousiours ceste definition que nous avons mise, c'est à sçavoir que nous pensions qu'il n'est pas question ici de respondre devant un Iuge terrien, mais devant celui qui voit tout, et devant lequel on ne peut rien desguiser. Que donc nous pensions bien à cela, veu qu'il y a tant de moyens en la Papauté qui sont tenus pour excusables, et dont quasi la quatrième partie du monde s'entretient: et toutesfois cela non seulement est inutile, mais abominable devant Dieu. Car pour le commencement, il y a et prestres, et moines, et toute ceste racaille-là. Apres, il y a ceux qui vivent apres d'eux, et qui sont leurs pensionnaires, qui ont quelque gain, et qui escument une partie de leur graisse, en quelque sorte que ce soit. Et puis, sous ombre de cela, il y a aussi bien une si longue queue, que c'est comme un labyrinthe. Apres, on en verra beaucoup qui sont adonnez à des choses qui ne valent rien du tout. Il est vray qu'en ces tenebres-là on ne discerne pas si fort, et mesmes quasi le noir est converti en blanc. Mais quoy qu'il en soit, rien n'est ici pardonné, qu'il faut que chacun regarde là. Comme iusques ici i'ay fraudé et pillé pour gagner ma vie, et que i'ay exercé une pratique meschante, et que Dieu condamnoit par sa Parole,

puis que ie me suis ainsi pollué, en mangeant le pain qui ne me venoit pas licitement de la main de Dieu, comme ie luy demande mon pain ordinaire, mais que ie l'attrapoye çà et là, il faut maintenant que ie change, et que i'apprenne de tellement travailler, que ie puisse dire en verité que ce que i'ay me vient de la benediction de Dieu. Voilà donc ce que nous avons à retenir sur ceste doctrine de saint Paul.

Et tant mieux la devons-nous pratiquer, veu que les larcins sont aujourdhuy plus communs au monde qu'ils ne furent iamais: et cependant beaucoup de gens s'y flattent, d'autant que le ventre veut tousiours gagner sa cause. Pour ne se point exempter de la parole de Dieu quand on trouvera de quoy se nourrir et tout le reste encores, passe: mais que nous mourions de faim, y a-il ordre en cela? quelle rigueur seroit-ce? D'autant donc que nous sommes si enclins à chercher d'estre prouveus et nourris à tors et à travers, sans regarder ce qui nous est licite ou non, que nous pensions tant mieux à ce qui nous est ici remonstré par S. Paul. Or il procede encores un degré plus outre en ce changement qu'il commande à tous fideles, c'est que non seulement il dit qu'ils s'abstiennent de frauder autrui et de luy piller son bien: mais qu'ils taschent de subvenir à ceux qui ont faute. Si donc cela nous semble desia trop rude, de nous abstenir de tout mal, et encores qu'il falust gratter la terre (comme on dit) et travailler à grand'peine et ahan, voire en vivotant encores maigrement, au lieu que nous estions accoustumez d'estre plus à nos aises et d'avoir plus de commoditez: si cela di-ie, nous semble dur, il faut passer plus outre: que quand nous aurons de quoy pour gagner nostre vie sans user de meschantes pratiques, qu'encores nous esparignons de ce que Dieu nous aura donné de sa benediction, à fin de secourir à ceux qui en ont faute. Ainsi donc ne regardons pas à quoy nous sommes enclins: mais regardons que nostre naturel est si pervers, et sommes si adonnez à nostre profit, que chacun veut estre tousiours bien prouvé: et d'autant que nous avons si peu d'esgard à ceux qui sont toutesfois membres du corps de nostre Seigneur Iesus Christ, que nous travaillions pour nous efforcer à leur bien faire: car voilà un travail qui nous menera à l'autre. Il nous faut (di-ie) faire force à toutes nos affections: et là dessus nous employer à bon escient et sans nous feindre, à ce que nous puissions protester que le pain que nous mangeons, nous procede de la main de Dieu, et que nous sommes nourris par sa bonté, comme si c'estoit un pere qui donnast portion à ses enfans. Que donc nous ayons cela. Et au reste, que ce ne soit point encores assez de nous abstenir de toutes finesses, et de ne point circonvenir personne, de ne point

attraper ce qui est à autrui: mais que de ce peu que nous aurons, nous taschions d'en bien faire, et d'en secourir ceux qui en ont faite.

Mais encores saint Paul adiouste ici une circonstance, laquelle merite bien d'estre notee, c'est qu'il veut que nous travaillions *en ce qui est bon*. Et pourquoy adiouste-il cela? Regardons un peu combien il y a de mestiers au monde qui ne servent qu'à corruption, et qui ne sont qu'attrappe-deniers, comme on dit. Il est vray qu'on ne s'en apperçoit point. Et pourquoy? Car chacun est content que ceux qui ont de quoy soyent prodigues, à fin que l'argent soit semé par tout. Et puis, ceux qui ne peuvent autrement gagner leur vie (ce leur semble) trouveront tous les iours des inventions nouvelles, à fin de crocheter les bourses des fols et de ceux qui sont ainsi adonnez à legereté. Et puis, ceux qui ont de quoy veulent aussi se montrer et faire des braves selon le monde. Voilà pourquoy les mestiers qui ne servent que de fard et de pompes, et à ie ne sçay quelles delices et allechemens et qui ne sont que pour desbaucher les gens, que ceux-là veulent faire à croire qu'il n'y a que redire en eux. Or saint Paul a ici mis une distinction pour ceste cause. Car ce n'est point assez quand on dira, Ho, ie travaille, i'ay mon artifice, ou ie meine tel train: ce n'est point assez: mais qu'on regarde si cela est bon et profitable au commun et s'il peut servir à nos prochains. Car tous les mestiers et tous les estats ne tendent-ils point à ceste fin-là, et ne s'y doyvent-ils point aussi rapporter, c'est à sçavoir, que chacun regarde à quoy il se pourra employer pour n'estre point inutile? Et voilà pourquoy nous sommes accompagnez aux membres d'un corps. Or maintenant à sçavoir si la main s'employera pour donner quelque esbat à un autre membre et cependant que ce soit à son dommage, tout le corps s'en iroit par ce moyen en ruine.

Ainsi donc, d'autant qu'il nous faut tousiours avoir devant les yeux, qu'en quelque estat que nous vivions, il faut que Dieu marche devant, comme s'il nous appeloit à soy et que nous suyvions le chemin qu'il nous monstre par sa parole, il est certain que iamais mestier ne sera approuvé de luy qu'il ne soit utile et que le commun n'en soit servi et que cela aussi revienne au profit de tous. Si donc un homme exerce un mestier qui ne soit sinon pour faire des scandales, ou bien pour envyrer les hommes en leurs delices et les corrompre du tout, ou bien pour faire des pompes excessives, comme si on vouloit pervertir par despit de nature le bien qui nous est donné de Dieu, il est certain que toutes ces choses-là sont hors des vocations de Dieu et qu'il desadvoué le tout. On aura beau dire, l'ay yci travaillé: voire, mais tu as servi au diable.

Car tout ainsi que le diable a ses martyrs, aussi a-il ses serviteurs. Nous voyons que ceux qui sont adonnez à leurs superstitions, se tormenteront sans fin et sans cesse, et sont quasi du tout enragez apres et comme frenetiques. Et aussi l'Escriture use tousiours de ces comparaisons la, pour monstre comme le diable quand il possede les hommes, les iette du tout hors des gonds. Voilà donc beaucoup de gens qui se tormenteront sans propos: voire, mais ils sont martyrs du diable. Aussi il y en a beaucoup qui travailleront en un mestier pour gagner leur vie: mais cependant qu'on regarde quel en est l'usage, on trouvera qu'il n'y a qu'infection et puantise et que cela est pour nourrir orgueil et pompes. Brief, c'est pour despiter manifestement Dieu et pour renverser et pervertir ce qu'il avoit donné aux hommes, à la charge qu'ils en usassent en sobriété et temperance. Il ne se faut point donc esbahir si saint Paul a mis ceste distinction. Et pourtant, qu'un chacun regarde diligemment à soy et que les peres voulans adresser leurs enfans en quelques artifices, n'ayent point cest esgard qu'on a accoustumé de dire, Quel mestier sera le plus profitable? mais qu'ils conioignent ces deux, c'est que quand ils auront regardé, En quoy est-ce que mon enfant pourra gagner sa vie? Et quand il sera marié, comment pourvoira-il à soy et à sa famille? C'est qu'il serve à ses prochains et que l'usage de son art et de son mestier revienne au profit commun de tous.

Voilà donc où il faut que les peres regardent, quand il est question de donner quelque train et quelque trafique à leurs enfans, c'est qu'ils ne soyent point preoccupés de ce regard, de les vouloir faire beaucoup profiter: mais que tousiours ils se retiennent, à fin de ne point flechir d'un costé ne d'autre. Car c'est autant comme si nous complotions avec Satan: et mesmes ce sont comme des hameçons qu'il iette, quand nos appetis nous transportent ainsi: quand on voit quelque gain apparent, incontinent on se iette là. Comme un poisson affamé se trouvera incontinent prins, et la pasture qu'il a cherché luy couste bien cher: ainsi sont ces allechemens de Satan, quand on regarde, Ho, voilà un tel qui a bien gagné à un tel train, voilà un grand profit qu'on pourra tirer de là: alors on se iette à tors et à travers: il n'est point question d'entrer en dispute, à sçavoir, s'il y a equité et droiture ou non: mais (comme i'ay dit) on est estranglé devant qu'on vienne en telle consideration. D'autant plus donc nous faut-il bien observer ce qui est ici dit par saint Paul, que quand chacun voudra gagner sa vie, il pense diligemment à soy: et qu'on ne se pardonne pas en ce qui est tout accoustumé, et qui n'est point condanné des hommes, mais qu'on cognoisse qu'on a affaire à

Dieu, et que c'est devant luy qu'il nous faut rendre conte.

Au reste, advisons bien à ce qui nous est ici remonstré, c'est à sçavoir, de subvenir à ceux qui ont faute. Car saint Paul nous a voulu advertir en un mot, que nostre Seigneur en nous mettant les povres devant nous, veut esprouver quels nous sommes, et s'il y a humanité en nous, ou bien si nous sommes cruels comme bestes sauvages. Et c'est aussi ce qui nous doit esmouvoir à compassion. Et voilà pourquoy l'Escriture, quand elle parle de faire aumosnes, outre le mot qui emporte misericorde, elle dit que nos entrailles doyvent estre esmeuës, quand nous voyons nos freres en disette. Voilà donc qui nous doit solliciter à nous eslargir et à subvenir à nos prochains, c'est à sçavoir quand nous voyons la nécessité. N'attendons pas qu'on crie famine, n'attendons pas aussi d'estre contraints, ou qu'on nous face honte: mais que chacun pense, Y a-il nécessité? Dieu me la propose-il? me la fait-il cognoistre? C'est assez: car c'est autant comme s'il m'adiournoit et s'il me presentoit là ses receveurs et ses procureurs pour recueillir ses revenus. Tout ainsi que ceux qui auront des revenus et des rentes, auront leurs gens pour les aller recueillir et exiger: ainsi nostre Seigneur demande que nous luy payons ses tributs, c'est à dire, ce qui luy appartient pour l'hommage, que ce que nous possedons vient de luy et de sa pure liberalité. Il ne nous envoie pas ni des commissaires, ni des sergens: mais les povres nous doyvent bien suffire, car ce sont ses vrais receveurs: et c'est à fin que nous ne donnions point à regret. Voilà pourquoy la nécessité nous est mise devant les yeux, à fin que nous soyons touchez de pitié et compassion, et que là dessus nous soyons enclins à bien faire. Ainsi donc, notons en somme ce qui est ici dit, c'est en premier lieu, que nous quittions et renoncions tous moyens de vivre, lesquels ne sont point conformes à la parole de Dieu, sçachant que nous serons tousiours reputez larrons devant luy, si nous usons de meschantes traffiques: encores que nous ayons belle couverture que nostre estat est bon et legitime, si faut-il en user en telle sorte qu'il n'y ait ni rapines, ni fraudes, ni aucunes astuces. Voilà pour un item.

Et au reste, que nous cognoissions qu'il n'y a nulle excuse devant Dieu, si nous amenons la faim, ou la povreté, ou la nécessité, que tout cela n'est pas pour nous absoudre qu'il ne nous falle mettre la main à l'oeuvre pour gagner nostre vie licitement, nous abstenant de faire nostre profit au dommage d'autrui. Et finalement, regardons de bien faire, outre ce que nous avons comme les mains liees pour ne faire aucune extorsion à autrui, pour n'user point de petites finesses et subtilitez à fin d'usurper son bien. Advisons mesmes de subvenir à ceux qui ont faute: voire, mais que ce soit de ce que Dieu nous a donné. Car aussi les oblations que nous luy devons faire, ce sont sacrifices, et luy devons faire recognoissance de ses biens. Or nous sçavons que les aumosnes sont appelees sacrifices. Quand donc nous les faisons, il nous faut protester sans feintise et en verité de coeur, que nous venons faire hommage à Dieu de ce que nous tenons de luy: et si nous l'avons de rapine, il est certain que nos sacrifices seront pollus, et nos aumosnes seront converties en abomination. Que chacun donc advise de ne point piller et ravir d'une main pour en donner puis apres de l'autre: mais que nous ayons les deux mains pures. Et qu'aussi nous n'ayons point un coeur double: mais qu'avec toute rondeur nous taschions de tellement gagner nostre vie, que si Dieu nous envoie profit, nous le prenions comme de sa liberalité. Et aussi de fait nous sommes exhortez par Moyse de ne point attribuer à nostre industrie ou au labeur de nos mains ce que nous aurons gagné: car Dieu veut que nous tenions tout de luy. Quand donc nous ferons aumosnes, que ce soit avec ceste protestation-là, non seulement de bouche, mais de coeur et de fait, c'est à sçavoir, que selon que nostre Seigneur s'est monstré liberal envers nous, qu'il s'est eslargi, et qu'il nous a donné du superabondant outre nostre nécessité, que nous luy en voulons faire hommage: et que nous monstrions par effect que ce qu'il nous a donné nous ne le voulons point avoir en propriété: mais que nous le dedions à l'usage qu'il a ordonné, c'est à sçavoir, que ceux qui en ont faute en soyent soulagez.

Or nous-nous prosternerons devant la maiesté de nostre bon Dieu etc.